

HONORAIRES DE GESTION COURANTE

Pour les logements d'habitation et locaux commerciaux :
5,00 % HT soit 6,00 % T.T.C.

Pour les garages :
6,48 % HT soit 7,77 % T.T.C.

Les honoraires seront majorés de 15,00% pour l'établissement d'un compte trimestriel.

HONORAIRES DE GESTION ANNEXES *

ETABLISSEMENT DECLARATION FISCALE : 68,69 € T.T.C.

VACATIONS HORAIRES : *Direction* : 88,25 € T.T.C.

Collaborateur : 58,83 € T.T.C.

FRAIS DE CORRESPONDANCE : 15 € T.T.C. par lot

HONORAIRES DE RECEPTION D'APPARTEMENT NEUF : 150,00 € T.T.C.

HONORAIRES CLOTURE DE COMPTE : 80,00 € T.T.C.

HONORAIRES ETABLISSEMENT ETAT DES RISQUES NAT.ET TECHN. : 40,00 € T.T.C.

** Le montant des honoraires de gestion annexes peuvent être soumis à une révision annuelle*

HONORAIRES DE VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER ET REDACTION DE BAIL ET DE L'ETABLISSEMENT DE L'ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE

- Logements d'habitation 19,60% T.T.C sur le loyer annuel hors charges
- Logements de fonction 21,40% T.T.C sur le loyer annuel hors charges

Honoraires partagés par moitié entre le PROPRIETAIRE et le LOCATAIRE

(Part locataire limitée à 10 €uros / mètre de superficie habitable pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail et à 3 €uros / mètre de superficie habitable pour l'établissement de l'état des lieux d'entrée).

Rédaction d'avenant à la demande du Locataire : 300 € T.T.C. (à la charge du locataire)

Rédaction d'un nouveau bail à la demande du locataire : 400,00 € T.T.C. (à la charge du locataire)

A CHARGE DU PRENEUR :

- Locaux Professionnels et Commerciaux 25,00 % T.T.C du loyer annuel hors charges
- Honoraires de rédaction et établissement du bail : 911,65 € T.T.C.
- Avenant de révision de bail commercial : 454,48 € T.T.C.
- Avenant de subrogation de bail commercial : 600,00 € T.T.C.

ASSURANCES LOCATIVES

Assurance loyers impayés : 2,44 % TTC sur les encaissements

Assurance vacance locative : 2,06 % sur les encaissements

PUBLICITE

A charge de la REGIE

A charge du PROPRIETAIRE

Publicité sur panneau + Site RGL

Publicité presse et internet (Logic Immo, Se loger, etc ..)

TRANSACTION

HONORAIRES 5 % HT soit 6 % T.T.C avec minimum de perception de 1200,00 € T.T.C.

LE TAUX DE T.V.A. APPLIQUE EST CELUI EN VIGUEUR SOIT 20 %